

## Énoncé de position

### Le rôle de la physiothérapie dans la réadaptation des Canadiens vieillissants en bonne santé

L'Association canadienne de physiothérapie (ACP) est d'avis que la mobilité et l'exercice réguliers sont essentiels pour la santé des Canadiens vieillissants. Cependant, certains Canadiens ont besoin de services de réadaptation plus spécialisés, que les physiothérapeutes peuvent leur fournir grâce à leurs compétences dans les domaines de l'exercice, du vieillissement et des maladies. L'ACP considère que, pour conserver une autonomie et une qualité de vie optimales, les Canadiens vieillissants doivent avoir accès à des services de physiothérapie de qualité, axés sur les patients et les familles et offerts le plus près possible de leur domicile. Selon l'ACP, la physiothérapie propose des solutions efficaces pour les soins à domicile et les soins communautaires et doit être intégrée à une stratégie nationale pour les Canadiens vieillissants.

#### HISTORIQUE

Les aînés représentent environ 15 % de la population canadienne et consomment 45 % du budget de la santé. D'ici 2036, les personnes de plus de 65 ans formeront jusqu'à 25 % de la population et utiliseront le pourcentage ahurissant de 62 % du budget de la santé.

Puisque les coûts de santé sont en hausse constante et que la maximisation de l'efficacité devient prioritaire dans la prestation des services de santé, le gouvernement souhaite restructurer les services et s'écarter des soins coûteux en établissement (la « désinstitutionnalisation ») pour les patients vieillissants. L'ACP considère cette tendance comme une réponse convenable aux besoins de santé, car il est généralement entendu que le contexte des soins aigus en établissement n'est pas idéal pour les aînés canadiens. Cependant, les services ne sont pas tous en place pour soutenir un retour à une vie autonome à domicile ou en résidence.

D'après l'ACP, le système de santé actuel ne répond pas aux besoins de ce groupe démographique en mutation. La répartition habituelle des services de physiothérapie convient mal à la tendance vers la désinstitutionnalisation. L'ACP et ses organes doivent collaborer pour prôner un mélange pertinent de services de physiothérapie préventifs, hospitaliers, communautaires et à domicile.

Il est essentiel d'assurer un accès équitable aux services de physiothérapie, particulièrement en région rurale et éloignée.

En plus d'offrir le bon éventail de services, l'ACP et ses organes doivent également plaider pour que les physiothérapeutes et les assistants-physiothérapeutes utilisent la pleine portée de leurs compétences, tant dans les milieux traditionnels que dans ceux où leurs services n'étaient pas offerts par le passé (rôles émergents). Il faudra des équipes interprofessionnelles pour prodiguer les soins accessibles, centrés sur les patients, de qualité et rentables dont a besoin notre population vieillissante.

---

Approuvé en mars 2016. © Association canadienne de physiothérapie, 2017.

Tous droits réservés. Les énoncés de position de l'Association canadienne de physiothérapie traitent des enjeux politiques, éthiques et sociaux qui ont une influence sur le bien-être des patients, sur le rôle et la pratique de la physiothérapie et sur l'Association et ses membres.

## MESSAGE CLÉ

En 2015, l'ACP s'est alliée à l'Association médicale canadienne (AMC) et à 69 autres organisations pour réclamer au gouvernement fédéral une *stratégie nationale pour les aînés*. Dans le cadre de cette campagne de mobilisation, l'AMC a cerné six secteurs dans le continuum des soins des Canadiens vieillissants : le bien-être et la prévention, les soins de première ligne, les soins à domicile et le soutien communautaire, les soins aigus et spécialisés, les soins de longue durée et les soins palliatifs. La physiothérapie propose des solutions rentables et fondées sur des données probantes pour répondre aux besoins des Canadiens vieillissants dans chacun de ces secteurs.

L'ACP appuie le cadre politique créé par l'AMC et collaborera à la formation de partenariats stratégiques et à la création d'une *stratégie nationale et interprofessionnelle pour les aînés*. Avec ses organes, l'ACP créera une *stratégie axée sur la physiothérapie pour les Canadiens vieillissants*, en appui au travail de l'ensemble du groupe.

Dans toutes les professions, le système de santé canadien ne possède pas assez de prestataires spécialisés en gériatrie et en soins palliatifs. L'ACP, en collaboration avec ses divisions, s'assurera d'offrir des programmes de perfectionnement professionnel à ses membres, sur diverses plateformes.

## CONCLUSION

Au Canada, l'évolution démographique constitue un problème important pour le système de santé actuel. L'ACP est d'avis que les physiothérapeutes et les assistants-physiothérapeutes possèdent des solutions efficaces et efficientes pour répondre aux besoins des Canadiens vieillissants et qu'ils peuvent contribuer à bâtir un système de santé durable. L'ACP et ses organes appuient la tendance vers la désinstitutionnalisation et défendent l'inclusion des physiothérapeutes et des assistants-physiothérapeutes dans toutes les équipes soignantes qui prodiguent des soins à la population vieillissante du Canada, y compris les équipes soignantes à domicile et en milieu communautaire. L'ACP continuera de prôner une stratégie interdisciplinaire nationale pour les aînés.

### Bureau national

Association canadienne de physiothérapie  
955 Green Valley Crescent, bureau 270  
Ottawa (Ontario) K2C 3V4  
Téléphone : 613-564-5454  
Sans frais : 1-800-387-8679  
Télécopieur : 613-564-1577  
[www.physiotherapy.ca/fr](http://www.physiotherapy.ca/fr)